

L'objectif général de cette formation est de s'approprier le cadre de la nouvelle instance unique

### Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- identifier le cadre légal des prérogatives du CSE
- maîtriser les moyens mis à sa disposition

### Public :

Membres du CSE

### Pré requis :

aucun

### Durée :

1 jour à 3 jours

### Dates et lieu :

Formation en intra

### Prix :

Selon devis

### Évaluation :

Mise en situation

Attestation de formation

### Méthodes et supports pédagogiques :

- Méthode active alternant l'apport théorique et les mises en situation liées au contexte de l'entreprise
- Livret pédagogique interactif remis à chaque participant
- Un suivi des participants afin de répondre à leurs questions 6 mois après la fin de la formation

### Contenu et mises en situation :

#### Le cadre légal

- Les sources d'information dans et hors de l'entreprise
- Composition du CSE et rôle de chacun
- Le référent harcèlement sexuel et agissement sexiste
- Les attributions du CSE moins de 50 salariés
- Négocier avec le CSE en l'absence de délégué syndical

⇒ *Mise en situation : identifier les attributions du CSE dans la structure*

#### Les moyens

- Les moyens de fonctionnement : questions/réponses, réunion, heures de délégations, affichage, local, statut protégé
- Les moyens spécifiques à la santé et sécurité au travail : document unique d'évaluation des risques professionnels, droit d'alerte et de retrait, réunion suite à accident du travail

⇒ *Mise en situation : préparer les réunions, optimiser le registre des membres CSE et identifier le contenu du DUERP afin de développer des plans d'action en SSCT*

#### Animation :

Intervenante agréée par la Direccte et animatrice du dialogue social en entreprise depuis 20 ans par des fonctions de DRH (relations sociales, préventions des risques et développement des compétences)